



PLACEMENTS AXÉS SUR LA SÉCURITÉ : RETOUR DES MOINDRES RENDEMENTS

La poussée inflationniste qui a suivi la pandémie de coronavirus a entraîné une hausse des taux d'intérêt en Suisse et ailleurs. Cela s'est particulièrement fait sentir en 2021 et 2022, lorsque la Suisse a atteint un niveau de taux d'intérêt qui n'avait plus été observé depuis des années. Cependant, dès 2023, les taux d'intérêt ont de nouveau baissé et se situent actuellement à peine au-dessus de 0% pour les placements sur le marché monétaire et les placements sur le marché des capitaux des débiteurs les plus solvables en francs suisses.

Évolution des taux d'intérêt et des rendements ces dernières années

La forte hausse des taux d'intérêt en 2021 et surtout en 2022 a certes entraîné une augmentation des coupons des nouvelles émissions obligataires en Suisse, mais elle a également causé des pertes de cours pour les investisseurs obligataires. L'indice Swiss Bond Index (SBI) a atteint un sommet à la fin de l'été avec 146,7 points. Vers la fin de 2021, les taux d'intérêt ont augmenté rapidement et relativement fortement, ce qui a entraîné une chute du SBI à son plus bas niveau de 120,6 points le 11 octobre 2022. Il en a résulté une perte de près de 18%.

Le Swiss Bond Index (SBI) reflète l'évolution des cours des obligations libellées en francs suisses et cotées à la SIX Swiss Exchange.

En l'espace d'environ un an (de l'automne 2021 à l'automne 2022), les investisseurs obligataires ont subi un rendement négatif de 15 à 20% après frais et impôts. Des résultats auxquels les investisseurs de cette classe d'actifs ne sont pas habitués.

À partir de l'automne 2022, les taux d'intérêt ont toutefois recommencé à baisser, permettant aux mêmes investisseurs axés sur la sécurité de bénéficier de beaux rendements. Le SBI s'établit actuellement à environ 139 points, ce qui correspond à une hausse d'environ 15% au cours des trois dernières années et demie.

L'influence des variations des taux d'intérêt

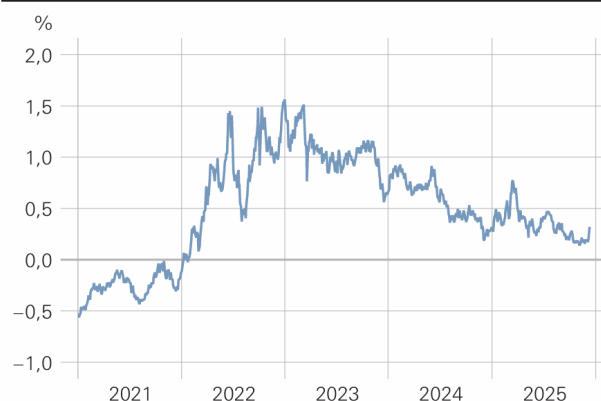
Pourquoi le SBI a-t-il subi des fluctuations de cours aussi importantes ? Les placements obligataires comportent deux types de risques. D'une part, le risque de solvabilité (solvabilité financière du débiteur individuel) et, d'autre part, le risque de variation des taux d'intérêt. En cas de variation générale des taux d'intérêt à la hausse ou à la baisse, toutes les obligations dans la devise sont concernées. Plus la durée résiduelle d'une obligation est longue, plus les fluctuations sont importantes. Dans la pratique, le risque de

variation des taux d'intérêt est souvent mesuré à l'aide de l'indicateur « duration ». Les taux d'intérêt ayant rapidement augmenté au cours de la période 2021/2022, le SBI a fortement chuté en peu de temps.

Quelles sont les perspectives pour les placements obligataires ?

Le graphique ci-dessous montre l'évolution du rendement des obligations à dix ans de la Confédération. Depuis l'automne 2022, les taux d'intérêt ont fortement baissé, de sorte qu'à la fin de 2025, le rendement n'était plus que légèrement supérieur à 0%. Depuis le début de l'année, la situation n'a guère changé.

RENDITE ZEHNJÄHRIGER EIDGENÖSSISCHER ANLEIHEN



Quelle: SNB

Le « vent favorable » créé par la baisse des taux d'intérêt devrait désormais disparaître. Actuellement, de nombreux experts estiment que les taux d'intérêt ne baisseront plus. Par conséquent, les obligations en CHF émises par des débiteurs de premier ordre ne devraient plus générer de gains en capital. Le rendement ne proviendra plus que des paiements de coupons, qui seront très faibles compte tenu du nouveau niveau bas des taux d'intérêt. Après déduction des frais, le rendement devrait se situer entre 0% et 0,5%.

Alternatives d'investissement ?

Les investisseurs axés sur la sécurité ne pourront pas obtenir de rendements plus élevés sans augmenter le risque lié à leurs placements. Les placements obligataires en devises étrangères offrent certes des taux d'intérêt plus élevés, mais ils comportent également un risque accru sur le marché des changes. Dans le domaine des placements à taux fixe, les investissements dans le crédit direct peuvent constituer une alternative intéressante, mais il est important de bien diversifier les risques.

Nouveaux articles de blog

- 8.1.26 – Le taux d'inflation en Suisse revient à 0%

Pour en savoir plus, consultez le blog Mendo : <https://mendo.ch/fr/blog/>

Vente de participations – risque de requalification en fortune commerciale

Une décision récente du Tribunal fédéral (9C_54/2025) montre que les participations détenues par des indépendants peuvent être considérées comme de la **fortune commerciale** même si elles sont déclarées comme fortune privée. Dans le cas concret, un avocat indépendant a vendu une participation de 50% dans une société fiduciaire pour CHF 1,4 million. Le Tribunal fédéral a qualifié la participation de fortune commerciale, raison pour laquelle le bénéfice de la vente était soumis à l'impôt sur le revenu. Le lien économique étroit avec l'activité d'avocat a été déterminant : environ un tiers du chiffre d'affaires du cabinet provenait de mandats de la société, les activités étaient complémentaires et les deux entreprises avaient le même domicile.

Conclusion : ce n'est pas la déclaration formelle qui est déterminante, mais la relation effective avec l'activité indépendante. Avant de vendre une participation, il convient de clarifier les risques fiscaux.

Quelles sont les perspectives professionnelles dans le secteur des services financiers en 2026 ?

Nous avons posé la question suivante à l'IA (de Google) et avons demandé à ChatGPT de résumer la réponse :

« Quelles sont les fonctions dans le domaine du conseil à la clientèle qui sont les mieux rémunérées dans les banques et les assurances ? Dans quels domaines y a-t-il une pénurie de main-d'œuvre qualifiée et quelles formations offrent les meilleures perspectives professionnelles dans le secteur des services financiers ? »

En 2026, les salaires les plus élevés dans le secteur suisse des services financiers seront obtenus dans le conseil à la clientèle, où se conjuguent une spécialisation poussée, des besoins complexes des clients et une expertise prononcée en matière de conseil. Les gestionnaires de relations dans le domaine de la banque privée pour les clients très fortunés (UHNWI) sont particulièrement bien rémunérés. Ils peuvent atteindre des salaires annuels supérieurs à CHF 180'000, voire largement supérieurs à CHF 250'000, bonus compris. Les conseillers seniors pour la clientèle d'entreprises dans le domaine de la banque d'affaires sont également rémunérés au-dessus de la moyenne, leur revenu dépassant souvent CHF 160'000. Alors que les conseillers à la clientèle privée classiques gagnent en moyenne environ CHF 84'500, les conseillers financiers spécialisés dans des domaines tels que la prévoyance, la fiscalité ou la planification successorale touchent des salaires nettement plus élevés, avoisinant les CHF 130'000. Dans le domaine du conseil en assurance, le salaire moyen est certes inférieur à CHF 90'000, mais les conseillers commerciaux performants peuvent dépasser la barre des CHF 200'000 grâce aux modèles de commission. Malgré la numérisation croissante, il existe toujours une pénurie importante de main-d'œuvre qualifiée, en particulier dans les domaines de la conformité et de la gestion des risques, chez les spécialistes en informatique de gestion et en ESG, ainsi que chez les conseillers expérimentés disposant d'un portefeuille de clients bien établi. Les meilleurs débouchés professionnels et les meilleurs revenus sont offerts par les brevets et diplômes fédéraux axés sur la pratique (des titres tels que « conseiller financier avec brevet fédéral » ou « conseiller financier diplômé IAF » ouvrent les portes vers des niveaux de salaire plus élevés), les diplômes universitaires en finance, en économie d'entreprise ou en informatique de gestion, ainsi que les certifications internationalement reconnues telles que CFA ou CAIA. De plus, d'ici 2026, le savoir-faire en matière d'intelligence artificielle et d'analyse de données deviendra un facteur de différenciation décisif pour les conseillers performants.

CARF en Suisse (échange automatique d'informations pour les cryptomonnaies)

En Suisse, le CARF est entré en vigueur le 1^{er} janvier 2026. Depuis cette date, les prestataires de services cryptographiques doivent déclarer leurs clients à l'administration fiscale suisse. Celle-ci transmet ensuite les informations au pays de résidence des clients. Les données personnelles de base et les données relatives aux transactions sont communiquées. L'échange d'informations s'effectue automatiquement. Le premier échange aura lieu à partir de 2027.

Informations détaillées : <https://www.vischer.com/know-how/blog/der-crypto-aia-kommt-per-112026-1/> (disponible uniquement en allemand)